



ATSEM et enseignants, un enjeu commun : l'éducation

Dans le cadre du projet académique Versailles 2020 qui favorise la réussite scolaire pour tous, Ermont a été choisie comme ville pilote dans le Val-d'Oise pour mettre en place un projet éducatif partagé. À travers une convention de trois ans (2018-2021), la commune d'Ermont et l'Éducation nationale s'emploient à faire progresser tous les élèves, en réduisant les écarts de réussite et à favoriser l'insertion et l'épanouissement des Ermontois de l'entrée en maternelle jusqu'à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur ou l'insertion dans la vie active.

De nombreuses actions sont mises en place, dont l'établissement d'une nouvelle charte de collaboration entre les enseignants et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) en est un premier exemple.



Vis ma vie... d'ATSEM

Isabelle Chesneau, Maria Neves, Christine Rougié et Sarvia Blanchon, ATSEM des groupes scolaires Victor-Hugo et Anatole-France, nous racontent leur quotidien. Toutes animées par le plaisir du contact avec les enfants, elles aiment leur métier. Elles l'exercent depuis quatre, quinze ou trente ans, sont passées par plusieurs établissements et apprécient le changement d'ailleurs, et sont toutes unanimes : patience et bienveillance sont les qualités indispensables pour être ATSEM. Les journées sont riches et diversifiées avec des temps forts. Maria Neves débute « *On est tout le temps dans l'action* ».

LES ÉCHANGES AVEC LES FAMILLES

La confiance s'établit petit à petit avec les familles. Les échanges avec les parents sont nombreux : le matin et le soir au portail, pour savoir si tout va bien, si l'enfant mange à la cantine, s'il y a des informations à connaître ou à transmettre à l'enseignant.

L'AIDE PÉDAGOGIQUE

L'enseignant, en charge de la pédagogie, implique l'ATSEM dans la mise en place d'ateliers dans le but de renforcer ou de développer des savoirs : pâtisserie, peinture, collage... Tandis que d'autres élèves peuvent manipuler en autonomie : perles, puzzle ou s'exercer au tri de

couleurs. Maria Neves précise : « *Nous suivons le programme de la maîtresse, en lui faisant des retours sur les difficultés rencontrées* ». Isabelle complète : « *C'est intéressant de travailler en petits groupes, nous avons plus de temps pour expliquer* ».

Plusieurs fois par semaine, toute la classe participe à un atelier motricité mis en place par l'enseignant. Les enfants suivent des parcours pour apprendre à sauter, ramper, lancer une balle... L'ATSEM est présent sur les endroits qui nécessitent de la surveillance.

LE RÔLE ÉDUCATIF

Il concerne des gestes simples comme mettre son manteau, aller aux toilettes sans courir avec l'ATSEM à côté, ranger ses jeux, sa chaise, tenir des crayons, manipuler une paire de ciseaux mais aussi des fondamentaux comme le langage. Christine Rougié nous explique : « *De manière générale, on énumère tout ce que l'on fait pour que l'enfant comprenne et puisse développer son vocabulaire. On explique et on montre comment faire pour lui apprendre l'autonomie, l'encourager. Tout se fait avec patience et bienveillance.* »

LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

C'est un temps différent géré par les animateurs de la ville et les ATSEM. Isabelle

●● *On explique et on montre comment faire pour lui apprendre l'autonomie, l'encourager.*

ATSEM : un métier en pleine évolution

Les ATSEM interviennent sur les temps scolaire et périscolaire (pause méridienne, temps d'entretien postscolaire). En effet, ils dépendent d'une double hiérarchie : les ATSEM sont des agents municipaux mis à disposition des écoles sur le temps scolaire. Ils relèvent donc de la mairie et de l'Éducation nationale.

Centré au départ sur l'entretien, l'hygiène et l'accueil du jeune enfant, le métier comporte aujourd'hui une dimension éducative forte et un temps consacré aux soins de l'enfant. Les ATSEM ont une fonction éducative, d'aide pédagogique, d'animation et d'entretien du matériel et des locaux mis à disposition par la commune.

L'école maternelle est animée au quotidien par le travail commun des professeurs des écoles et des ATSEM. Si les missions sont au départ différentes (éducation et enseignement pour les professeurs ; santé, sécurité et propreté des enfants et de leur environnement scolaire et périscolaire pour les ATSEM), ces missions ne sont pas séparées. Au contraire, les enseignants ont le devoir de veiller à la sécurité des enfants, à leur hygiène et à la qualité de leur environnement durant le temps scolaire tout comme les ATSEM participent à l'apprentissage du langage, des codes et des règles de vie sociale des enfants.





Sarvia Blanchon, Maria Neves et Christine Rougié, ATSEM du groupe scolaire Anatole-France et Isabelle Chesneau ATSEM du groupe scolaire Victor-Hugo

explique : « *On change de casquette, on devient animateur. J'ai de la chance d'avoir de l'expérience dans le métier* ». Quarante-cinq minutes sont consacrées au déjeuner : les ATSEM mangent à table avec les enfants, les aident à couper leur viande, à servir de l'eau... C'est également un moment de découverte et d'éveil au goût, où les ATSEM prennent soin de présenter ce qu'il y a dans l'assiette. Des ateliers périscolaires (cuisine, jardinage...) de trente minutes sont mis en place chaque midi à la fin du repas par une ATSEM différente. Les activités, préparées en amont, s'adressent à des petits groupes d'enfants. Sarvia propose des activités manuelles avec des matériaux de récupération : bijoux, porteclés, bracelets brésiliens... Elle nous présente fièrement sa collection qui vaut le détour. Les autres élèves peuvent jouer librement.

LA SIESTE POUR LES TOUT-PETITS

Le temps de sieste débute à 13 h. Christine Rougié nous raconte : « *On leur a appris à reconnaître leur lit, à se déshabiller et se rhabiller, à ranger leur doudou dans leur sac à dos* ». C'est un temps partagé entre les ATSEM et les enseignants. 33 enfants occupent le dortoir d'Anatole-France tous les après-midis. Le réveil est échelonné en douceur à partir de 15 h. Ensuite la maîtresse met en place des petits ateliers. L'ATSEM s'occupe des derniers, elle les aide à se rhabiller puis refait les lits. Après la sieste, les enfants ont le choix entre rejoindre les plus grands dehors en récréation ou dans une classe. Enfin, à 16 h, la maîtresse regroupe tous ses élèves pour clôturer la journée avec des chants et des jeux. Puis dès 16 h 20, les enfants mettent leurs manteaux pour le retour des parents.

🗨️ **Nous donnons un cadre sécurisé aux enfants.**

LES SOINS ET LE SOUTIEN AFFECTIF

Pour les tout-petits, la première année, c'est l'adaptation à l'école. La séparation avec les parents est parfois douloureuse. Les ATSEM et les enseignants rassurent l'enfant, en expliquant le programme de la journée par exemple. Isabelle précise : « *Je suis le repère, je les suis toute la journée même à la cantine. C'est notre rôle de les rassurer* ». Il y a toujours une ATSEM de soins pour les bobos pendant la récréation, la journée est également rythmée par les passages aux toilettes. Maria conclue : « *Nous donnons un cadre sécurisé aux enfants* ».

L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Le rangement des locaux est permanent : dans la classe pendant la récréation, après l'école. Toilettes, tables, dortoirs et classes, tout y passe. De plus, un nettoyage important est réalisé tous les mercredis matin et pendant les vacances scolaires. Le mercredi est aussi consacré à la manutention.

En cas d'absence d'un ATSEM non remplacé, les ATSEM réduisent exceptionnellement leurs missions d'entretien pour prendre en charge l'entretien de l'ensemble des classes et des sanitaires en priorité.



le binôme

DES OBJECTIFS COMMUNS

Professeurs et ATSEM échangent en permanence informations et expériences pour le bien des enfants et leur plein épanouissement. L'accueil des enfants s'effectue conjointement par ce binôme. Les enseignants sont responsables de la communication auprès des parents pour ce qui concerne la scolarité de l'enfant.

Christine et Maria reviennent sur leurs débuts en tant qu'ATSEM « *Notre travail est complètement différent aujourd'hui, l'enseignant nous fait confiance et nous donne des responsabilités. Avant, nous n'étions pas dans les classes, il y avait beaucoup de préparation, maintenant nous participons à la pédagogie* ».

La collaboration aussi a évolué. Pour Christine, « *On se complète à 100 % avec l'enseignant. Le dialogue est très important* ». Maria enchérit : « *C'est important d'aller dans le même sens, d'avoir le même discours et d'aller sur le terrain de l'autre. On assiste aux conseils d'écoles, aux réunions avec les parents* ». En-



fin, elles concluent « *Plus qu'une aide, c'est une collaboration. C'est une chance d'avoir une ATSEM dans sa classe* ».

UNE NOUVELLE CHARTE DE COLLABORATION

Une nouvelle charte s'intéresse aujourd'hui à la collaboration ATSEM/enseignants, aux missions communes et à la reconnaissance mutuelle entre les professions. La Municipalité et l'Éducation nationale ont organisé une formation commune pour enseignants et

ATSEM, novatrice dans le département, en présence de l'inspectrice de circonscription. Maria constate le bénéfice et la nouveauté d'être en binôme.

« *Cette formation avait pour but de travailler ensemble sur la bienveillance et le respect mutuel, cette formation était constructive et agréable, elle a créé de vrais échanges avec les enseignants, les ATSEM et l'inspectrice, c'était une excellente idée* », raconte Christine.

Rencontre avec Marie-Cécile Gnao, conseillère pédagogique de la Circonscription d'Ermont

« *Dans le cadre du Projet éducatif partagé, véritable partenariat mis en place en 2018 entre la mairie d'Ermont et l'Éducation nationale, un des exemples les plus concrets de collaboration concernait les ATSEM, qui interviennent sur les temps scolaire et périscolaire. Il était nécessaire de clarifier les missions de chacun pour la réussite des élèves. Nous avons ainsi créé un groupe de travail composé de représentants de l'Éducation nationale, des directeurs, et de la mairie, des ATSEM, qui s'est réuni trimestriellement depuis novembre 2018. L'objectif était d'élaborer une charte afin de créer un cadre bienveillant, propice pour tout apprentissage. Bien que la spécificité pédagogique relève de l'enseignant, l'idée était de montrer les missions communes et de rappeler la partie éducative assurée par les ATSEM. En effet, nous avons beaucoup de jeunes enseignants stagiaires qui arrivent dans les écoles avec une représentation erronée. Le métier et les missions des ATSEM ont changé. La charte vise à aider au positionnement de chacun.*

Pour cela, nous avons effectué un état des lieux, une étape nécessaire pour identifier les besoins et comprendre l'autre. Ensuite nous avons diffusé un questionnaire à l'ensemble des ATSEM et enseignants pour élargir la réflexion. En est ressorti un manque de communication et de reconnaissance de part et d'autre. Enfin, la mairie et l'Éducation nationale ont élaboré une charte et l'ont présentée aux équipes dans les écoles. Les retours ont permis à nouveau de la faire évoluer. Nous attendons des résultats importants : l'amélioration commune à l'intérieur des binômes, l'enrichissement des pratiques pédagogiques, l'objectif commun de développer le langage et la création d'un cadre bienveillant.

Pour conclure, un des grands changements de la charte est de réaffirmer que l'ATSEM et l'enseignant forment un binôme et sont complémentaires. Dans la classe, ATSEM et enseignants sont côte à côte ! »

